

Gouvernance

Le CDPIUC-CUCCIO est une société sans but lucratif, constitué sous le régime fédéral, géré par un [conseil d'administration](#) élu par les membres.

Les membres du conseil ont un mandat de trois ans et sont responsables du dossier des biens et des affaires du CDPIUC-CUCCIO. Le président est élu lors de l'assemblée générale annuelle. Le conseil d'administration nomme tous les autres membres de la direction. Le comité exécutif ([constitué des membres de la direction](#)) :

- # exerce les pouvoirs que lui a donnés le conseil d'administration, et ce, dans des domaines désignés expressément par ce dernier;
- # veille à la mise en œuvre efficace des politiques et programmes du CDPIUC-CUCCIO tels qu'ils ont été élaborés par le conseil d'administration;
- # surveille les activités opérationnelles et administratives du CDPIUC-CUCCIO pour en assurer l'efficacité opérationnelle;
- # fournit un cadre servant à la planification stratégique, à l'évaluation et à l'étude des résultats pour le conseil d'administration.

[Les comités permanents](#) sont responsables devant le conseil d'administration, étudient des questions qui relèvent de leur domaine particulier de responsabilité, et présentent des recommandations au conseil d'administration à des fins de décision.

Le conseil d'administration est formé de représentantes et représentants provenant d'universités membres et [élus chaque année](#) lors de l'assemblée générale annuelle.

Les affaires du CDPIUC sont régies par les [règlements administratifs](#).

Conseil d'administration : CANHEIT 2011